Les graves enjeux du projet de loi bioéthique

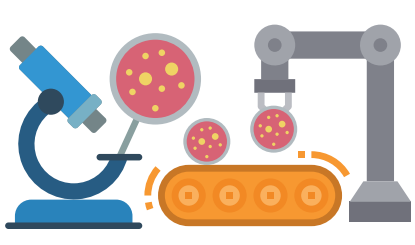
Suivez le débat avec Gènéthique

Le processus parlementaire - TEXTE DU **PROJET DE LOI**



1 Recherche *sur* l'embryon humain

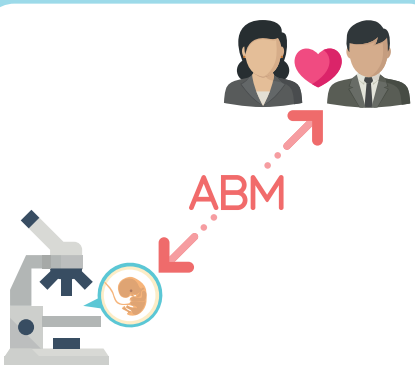
COMPRENDRE **LES ENJEUX**
- lien vers ressource -



Facilitation des recherches sur les cellules souches embryonnaires humaines (CESh) régime déclaratif simplifié
(Article 14 alinéas 20 et suivants)
Industrialisation de la production de CESh pour les laboratoires pharmaceutiques

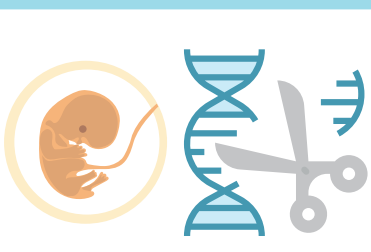


Allongement de la durée de culture des embryons in vitro jusqu'à 14 jours
(Article 14 alinéa 16)
Vers l'utérus artificiel ?



Embryons donnés à la recherche : Suppression du contrôle, par l'Agence de Biomédecine (ABM), du consentement des parents
(Article 14 alinéa 11)

CONTOURNEMENT de L'INTERDIT de créer des embryons pour la recherche



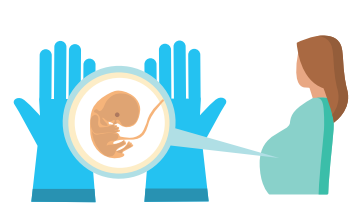
Autorisation de créer des embryons transgéniques
(Article 17 alinéa 1 et 2)
Rend possible la création d'embryons génétiquement modifiés avec l'utilisation de CRISPR Cas9 ou la FIV à trois parents



Autorisation de créer des embryons chimériques animal-homme avec transfert chez la femelle
(Article 17 alinéa 2 et article 14 alinéa 25)
Rend possible le mélange inter espèces – la frontière entre l'homme et l'animal est abolie



Création de gamètes in vitro ou de modèles embryonnaires à partir de cellules souches embryonnaires humaines (CESh) ou de cellules souches pluripotentes induites (iPS)
(Article 14 alinéa 25, Article 15 alinéa 4 et svts)
Satisfaire les demandes en gamètes de l'industrie de la procréation et contourner l'interdit de créer des embryons pour la recherche



Confirmation du régime de recherches sur l'embryon menées dans le cadre de l'AMP
(Article 14 alinéas 1 à 3)
Un cadre pour faire naitre des bébés après manipulation, à l'exception des bébés génétiquement modifiés

2 Diagnostic Prénatal (DPN)

COMPRENDRE **LES ENJEUX**
- lien vers ressource -

Extension du DPN à une enquête génétique chez les parents en cas de découvertes fortuites lors des examens habituels
(Article 19 alinéa 10)



3 Diagnostic Préimplantatoire (DPI)

COMPRENDRE **LES ENJEUX**
- lien vers ressource -



Vers l'extension du DPI aux anomalies du nombre de chromosomes
(Rejeté en 1ère lecture à l'Assemblée mais le risque d'introduction par amendement demeure)

Vers l'aggravation de la traque de la trisomie 21 avant la naissance

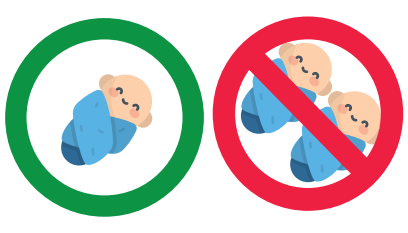
4 Interruption Médicale de Grossesse

COMPRENDRE **LES ENJEUX**
- lien vers ressource -





Suppression du délai de réflexion « d'au moins une semaine »
(Article 20 alinéa 4)



Instauration d'un nouveau motif d'avortement intitulé « Interruption volontaire partielle d'une grossesse multiple »
(Article 20 alinéa 5)



Suppression de l'obligation de consulter l'autorité parentale pour les jeunes femmes mineures qui procèdent à une IMG
(Article 21 alinéa 5)

5 Procréation Médicalement Assistée

COMPRENDRE **LES ENJEUX**
- lien vers ressource -



Extension de la PMA aux couples de femmes et aux femmes seules
(Article 1, alinéa 3)
Suppression du critère d'infertilité comme condition d'accès à la PMA et suppression du père



Autorisation du recours au double don de gamètes
(Article 1 alinéa 9)
Négation du lien génétique



Auto conservation des gamètes
(Article 2 alinéa 9)
Banalisation de la conception par PMA

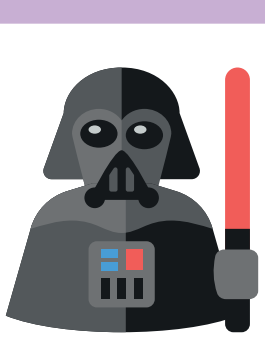
Pris en charge par la sécurité sociale



Don de gamètes : Suppression du consentement du conjoint du donneur
(Article 2 alinéa 4)



Accès aux origines pour les enfants nés d'un don de gamètes (accès à l'identité du donneur)
(Article 3 alinéa 9)



Création d'un nouveau mode de filiation basé sur la volonté
(Article 4 alinéa 18 et svts)
Risque d'ouverture à la multiparentalité